

CLUBS

Mercredi 28 Février 2018

COMMUNICATION D'UNE INFORMATION SUR LES LIMITES TERRITORIALES

Cette communication concerne les clubs du département de l'Isère rattachés au District de Drôme-Ardèche ou au District de Lyon et du Rhône.

La Ligue a reçu la communication suivante de M. Marc DEBARBAT, Président de la LFA :

« Le Bureau Exécutif de la LFA a été saisi par la Commission Fédérale des Règlements & Contentieux de la demande de précisions du District de l'Isère quant aux conditions dans lesquelles il peut être dérogé aux limites territoriales d'un District.

Je vous informe que le BELFA, en sa séance du 16 février dernier, a décidé de demander à votre Ligue d'organiser une consultation des clubs concernés – sur le District de Lyon & du Rhône et le District Drôme Ardèche – afin de connaître leur souhait de rattachement respectif, sur les plans administratif et sportif.

Ainsi, je vous invite à revenir vers nous dès que possible, afin de nous communiquer les résultats de cette consultation. »

Après accord avec le District de l'Isère qui organise actuellement des rencontres avec les clubs concernés, la consultation de ces clubs par la LAuRAFoot se déroulera **entre le 15 et le 31 mars 2018.**